



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue en visioconférence par l'application Microsoft Teams et rediffusée au www.sca.quebec, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 24 janvier 2022 à 19 h 35.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Jean-François Paquet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Vacant	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Simon Trépanier	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, greffière-trésorière, est présente à cette séance.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

03-01-22

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. SIMON TRÉPANIÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

04-01-22

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

CONSIDÉRANT QU'il y aura présentation, ainsi que dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2022;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 13 décembre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

-M. Jean-François Paquet a mentionné sa dissidence.

QUE les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2022 tel que présenté ici-bas, avec un équilibre des revenus et des dépenses.

			Revenus
Recettes			
Taxes		(1 524 657) \$	
Autres recettes		(179 644) \$	
Transferts		(195 287) \$	
			(1 899 588,00) \$
Affectation			
Surplus affectés		(10 706,00) \$	
Fonds réservés - Parc et Jeux		(36 000,00) \$	
Ajustement du budget 2022		(78 910,00) \$	
			(125 616,00) \$
			(2 025 204,00) \$
			Dépenses
Fonctionnement			
Administration générale		462 809 \$	
Sécurité publique		261 307 \$	
Voirie et transport		568 507 \$	
Hygiène du milieu		155 313 \$	
Urbanisme et développement		88 391 \$	
Développement		74 504 \$	
Loisirs et culture		265 861 \$	
Frais de financement		44 361 \$	
Dette		93 100 \$	
			2 014 153,00 \$
Investissements			
Immobilisations		11 051,00 \$	
			11 051,00 \$
			2 025 204,00 \$

05-01-22

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024 RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021, les membres du conseil ont adopté le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 mais que suite au dépôt du budget final certaines modifications ont été apportées;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-FRANÇOIS LAUZIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2022-2023-2024 révisé, dont la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a fait la lecture :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS			
2022-2023-2024			
PROJET	2022	2023	2024
ADMINISTRATION	175 000,00 \$	600,00 \$	- \$
SÉCURITÉ	15 800,00 \$	15 800,00 \$	55 800,00 \$
TRANSPORT / VOIRIE	225 000,00 \$	435 030,00 \$	2 426 000,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	30 000,00 \$	90 000,00 \$	50 000,00 \$
LOISIRS / DÉVELOPPEMENT	164 100,00 \$	145 700,00 \$	202 700,00 \$
TOTAL :	609 900,00 \$	687 130,00 \$	2 734 500,00 \$

** Une description des projets projetés sera publiée dans l'un des prochains Écho d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

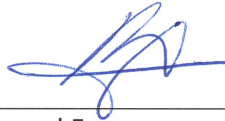
PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous invitons les citoyens à poser leurs questions soit par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec ou en laissant un message vocal au 418-329-3304 poste 101. Une réponse à vos questions sera donnée lors d'une prochaine séance de ce conseil.

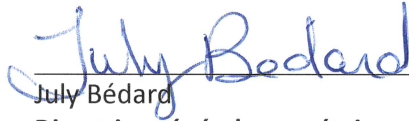
06-01-22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 heure 41 minutes par Jean-François Paquet.



Raymond Francoeur
Maire



July Bédard
Directrice générale, secrétaire-trésorière

